



## CONCOURS PHOTOS DE L'ASCDB

### Thème : les ponts, réels ou imaginaires

« Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts » - Isaac Newton.

L'Association Sportive et Culturelle Don Bosco organise un concours photos ouvert à l'ensemble des établissements Don Bosco adhérents ASCDB.

Par les clichés que vous pourrez réaliser, nous vous invitons à nous faire découvrir vos ponts préférés, les plus beaux de par leur architecture ou leur intégration dans l'environnement, les plus insolites ou les plus symboliques – qu'ils soient réels ou imaginaires. Laissez libre cours à votre créativité, baladez-vous, flânez, trouvez le meilleur point de vue, le meilleur angle et partagez avec nous vos découvertes et vos inspirations !

3 prix seront remis :

- Le grand prix Jeunes (moins de 18 ans – IME et Protection de l'Enfance).
- Le grand prix Adultes (foyers adultes AMS - Insertion).
- Le prix coup de cœur du public.

### REGLEMENT DU CONCOURS

#### CALENDRIER

**Jusqu'au 31 août 2020** : Les établissements intéressés réalisent des clichés de leur(s) pont(s) préféré(s) — photos couleur ou noir et blanc.

**Entre le 31 août et le 17 septembre 2020** : chaque établissement réalise une sélection en interne pour ne proposer qu'une seule photo au concours. Chaque structure organise son mode de sélection.

**Au plus tard le 18 septembre**, les établissements adressent la photo sélectionnée au format jpeg à l'adresse : [ascdb@donbosco.asso.fr](mailto:ascdb@donbosco.asso.fr)

En vue de réaliser l'exposition du concours, l'ASCDB se chargera d'imprimer les photos qui lui auront été transmises.

**Du 1<sup>er</sup> octobre au 17 novembre 2020** : Exposition de l'ensemble des photographies au Siège de l'Association Don Bosco à Landerneau. Exposition ouverte à tous.

**Le 18 novembre à 14h00** : Délibérations du jury et dépouillement des votes du public.

à 15h00 : Annonce des résultats / remise des prix et cocktail.

**Vous pouvez encore participer !**

## SPECIFICITE DES PHOTOGRAPHIES

Les participants devront s'assurer lors de l'envoi de leur photographie que les conditions suivantes sont respectées :

- les photographies devront être au format jpeg. Elles seront imprimées en format 30x45 cm. Il faudrait donc que la résolution soit de 300 dpi – poids de 2Mo.
- les photographies envoyées devront être libres de droit ;
- si la photographie représente des personnes (adultes ou enfants), l'établissement participant devra avoir obtenu l'autorisation de cette personne ou son représentant légal afin de permettre aux organisateurs du concours d'utiliser cette photographie ;
- les photographies ne devront pas porter atteinte, d'une quelconque manière, à qui que ce soit.
- Merci de donner un titre à votre photo.

## GRAND PRIX JEUNES ET ADULTES : LE JURY

L'ensemble des photographies sera soumis à un jury composé de photographes amateurs (usagers, professionnels, adhérents de l'ASCDB et personnes ressources extérieures).

Ce jury se réunira ~~le 18 novembre 2020~~ à une date à définir pour désigner les lauréats des prix catégories Jeunes / Adultes.

Le Jury procédera à cette sélection dans le respect des règles d'anonymat.

Les résultats seront communiqués le jour même. Les décisions du jury seront sans appel.

## EXPOSITION ET PRIX COUP DE CŒUR DU PUBLIC

Durant l'exposition, ~~du 1<sup>er</sup> octobre au 17 novembre~~, toute personne pourra voter pour la photo de son choix afin d'attribuer le Prix Coup de cœur du public.

Deux modalités de vote :

1/ Sur le lieu d'exposition : des bulletins de vote et une urne seront à disposition. Les votes sont anonymes et limités à 1 par personne.

2/ Par internet : les internautes pourront voter sur la page facebook ASCDB pour leur photo préférée. ~~Les votes seront ouverts du 1<sup>er</sup> octobre midi au 17 novembre 2020 minuit.~~

La photo ayant reçu le plus grand nombre de votes (papier + internet) sera primée au titre du « prix du public ».

~~Le dépouillement des votes du public aura lieu le 18 novembre 2020.~~

## DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUCTION

En participant, les photographes affirment que toute image qu'ils présentent est leur œuvre originale et qu'ils sont détenteurs des droits sur l'image concernée.

Les auteurs autorisent l'ASCDB et l'Association Don Bosco à reproduire et à diffuser les œuvres dans le cadre de l'exposition liée au concours. Ils autorisent également l'utilisation des images dans le cadre de la promotion du concours photo, sur le web, les réseaux sociaux, dans la presse et dans les publications réalisées par l'ASCDB et Don Bosco.

Les images seront toujours accompagnées du nom de l'établissement lauréat.

CONTACT ET INFORMATIONS :  
02 98 30 35 41 – [ascsb@donbosco.asso.fr](mailto:ascsb@donbosco.asso.fr)